

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME RÉNORÉGION

Programmation 2022 - 2023

Le programme RénoRégion

La MRC d'Antoine-Labelle est partenaire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour administrer le Programme RénoRégion sur son territoire. Ce programme accorde de l'aide financière à des propriétaires à revenus modestes afin d'effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs sur leur résidence. Pour plus d'information sur les modalités de ce programme, vous pouvez consulter le site web de la SHQ : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/renoregion.html>

L'aide financière

La subvention pour votre bâtiment peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles. L'aide totale est d'un maximum de 20 000\$, mais peut atteindre 25 000\$ selon les revenus du ménage. Votre bâtiment doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 3 500\$ qui visent à corriger une ou plusieurs défauts majeurs, lesquelles devront être constatées par l'inspecteur lors d'une visite d'inspection.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, votre demande doit notamment répondre aux critères suivants :

- Vous devez être propriétaire du bâtiment et l'occuper à titre de résidence principale;
- Le bâtiment doit être situé sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Le bâtiment doit présenter une ou des défauts majeurs, c'est-à-dire un défaut, un état ou un vice qui touche en partie ou en totalité un élément essentiel du bâtiment et dont la correction est nécessaire pour assurer l'intégrité fonctionnelle des lieux ;
- La valeur uniformisée d'un bâtiment admissible est d'un maximum de 120 000 \$, excluant la valeur du terrain (cette valeur pourrait être augmentée en cours de programmation, sans toutefois dépasser 150 000\$) ;
- Faire partie d'un ménage dont le revenu total est inférieur ou égal au revenu maximal admissible;
- Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié du programme RénoRégion ou Rénovation Québec au cours des cinq dernières années;
- Tout autre critère d'admissibilité qui pourrait être déterminé par la SHQ.

Critères de priorisation

Les demandes complètes seront traitées en priorité. Un comité sélectionnera les dossiers admissibles à prioriser en fonction de l'importance des défauts majeurs à corriger. En cas d'importances égales, les dossiers seront priorisés en fonction de leur ordre de réception ou par tout autre critère déterminé par la SHQ ou le conseil de la MRC.

Documents à fournir avec votre demande

Vous devez joindre les documents suivants à votre demande :

- La copie du compte de taxes municipales de votre propriété pour l'année 2021;
- La copie compète de l'Avis de cotisation fédéral de l'année d'imposition 2021 ;
- Des photos démontrant les défauts majeurs du bâtiment (optionnel, mais fortement recommandé).

***LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT TRAITÉES EN PRIORITÉ ***

***D'AUTRES DOCUMENTS POURRAIENT VOUS ÊTRE DEMANDÉS ULTÉRIEUREMENT AFIN DE POUVOIR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME ***

AUCUN DOCUMENT NE SERA RETOURNÉ, VEUILLEZ NOUS TRANSMETTRE DES COPIES UNIQUEMENT ET CONSERVER VOS ORIGINAUX

Dépôt de la demande

Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 août 2022 à 16 h à l'adresse suivante :

MRC d'Antoine-Labelle – Programme RénoRégion
425, rue du Pont Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

*Il est possible de déposer des photos par courriel à renoregion@mrc-antoine-labelle.qc.ca

*Seules les photos seront acceptées par courriel, les demandes doivent être déposées version papier. Toute demande reçue uniquement par courriel pourrait être rejetée.

Sélection des dossiers

Les demandeurs dont la demande aura été priorisée seront contactés par téléphone. Les demandeurs dont la demande ne pourra être traitée dans la programmation actuelle en fonction du budget disponible seront informés par la poste.

À la fin de la programmation, l'ensemble des demandes qui n'ont pas été sélectionnées seront détruites. Les demandeurs qui le désirent devront présenter une nouvelle demande lors de la prochaine période d'inscription.

LES TRAVAUX EXÉCUTÉS AVANT L'AUTORISATION ÉCRITE DE LA MRC NE SONT PAS ADMISSIBLES À UNE AIDE FINANCIÈRE

Questions

Pour toute question, veuillez téléphoner au (819) 623-3485 ou écrire à renoregion@mrc-antoine-labelle.qc.ca

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME RÉNORÉGION
 Programmation 2022-2023

PROPRIÉTAIRES - OCCUPANTS

Propriétaire 1 :			
N° téléphone (résidence) :	N° téléphone (bureau) :	N° cellulaire :	Courriel :
Propriétaire 2 :			
N° téléphone (résidence) :	N° téléphone (bureau) :	N° cellulaire :	Courriel :

RÉSIDENCE PRINCIPALE

Adresse :	Municipalité :	Code postal :
Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> Maison individuelle/jumelée <input type="checkbox"/> Duplex <input type="checkbox"/> Maison en rangée <input type="checkbox"/> Copropriété (maximum 2 logements) <input type="checkbox"/> Maison mobile (propriétaire du terrain) <input type="checkbox"/> Maison mobile (locataire du terrain) <input type="checkbox"/> Autres (préciser)		
Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : <i>Résidence d'accueil :</i> _____ places (maximum 9) <i>Maison de chambres :</i> _____ chambres (maximum 3)		

COMPOSITION DU MÉNAGE

Propriétaire (s)			
	Nom	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)
1			/ /
2			/ /
Conjoint(e) (s'il ou elle n'est pas propriétaire)			
	Nom	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)
1			/ /
Autres			
	Nom	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)
1			/ /
2			/ /
3			/ /
Nombre total de personnes dans le ménage : _____			
Est-ce qu'un membre de votre ménage est aux études à temps plein <u>ET</u> majeur? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Si oui, quel est son prénom : _____			
Êtes-vous d'ascendance autochtone? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous reçu une aide financière du programme Rénovation Québec (PRQ) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU PROGRAMME RÉNORÉGION
Programmation 2022-2023**TRAVAUX**

Indiquer la ou les défauts majeurs touchant votre bâtiment :

1. Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin)
2. Les ouvertures (portes, fenêtres)
3. Les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs)
4. La toiture (revêtement de toiture, pontage)
5. La structure (fondation et ossature du bâtiment)
6. L'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique)
7. La plomberie (tuyauterie, puits, installation septique)
8. Le chauffage (appareil et système de chauffage)
9. L'isolation thermique (isolation des murs, du plafond, de la fondation)

Autres défauts majeurs admissibles :

1. Surpeuplement
2. Bâtiment inachevé – Date du début de la construction : / /

Décrivez la ou les défauts majeurs que vous avez identifiées (joindre des photos si possibles) :

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRES*J'atteste que les renseignements ci-dessus sont véridiques et complets et je reconnais que tout manque d'information et/ou erroné pourrait amener au rejet de ma demande.*

Signature	JJ/MM/AAAA
Signature	JJ/MM/AAAA
(À L'USAGE DE LA MRC)	Reçu le (AAAA/MM/JJ)
Numéro de dossier :	